



à la une

11 novembre

Trois jeunes de la commune ont rendu hommage aux Poilus en portant des uniformes pendant de la cérémonie au monument aux morts lors du centième anniversaire de l'armistice de 1918.

Dimanche 11 novembre, Lucas, Valentin et Louis se préparent et enfilent les costumes de Poilus, prêtés à l'occasion par l'association *Comme un cri jaillit la nuit : Normandie*. Pour Louis, âgé de 15 ans, « c'est une façon de se souvenir de ce que les Poilus ont vécu ». Les jeunes Poilus portent une veste, un baudrier avec une cartouchière, une be-

sace, un casque, une gourde et des bandes molletières. « C'est intéressant de voir le matériel utilisé à l'époque », précise Lucas. Pour Valentin, 18 ans, passionné d'histoire, « il faut ajouter à cet équipement une tente et une pioche, avec un bout pointu et l'autre carré. Cela permettait de creuser et de racler la terre dans les tranchées ».

Ils portent une photographie d'époque présentant trois Poilus manchois : Ernest Guillet (1848-1915), Lapierre Cauchard (1879-1915) et le grand-père de Désiré Lebarbey, présent à la cérémonie. « La photographie date d'une permission et l'on voit ma mère à côté de son père », précise Désiré.

VOS INFORMATIONS DANS LE BULLETIN

Vous avez des idées d'articles à faire paraître, envoyez-les à :
mairiestesuzannesur-vire@wanadoo.fr
ou déposez-les à la mairie.

TARIFS 2019 LOCATION DE SALLES

	Habitants commune	Hors commune
Salle des fêtes		
Toutes activités	180 €	290 €
Comité d'entreprise (1 journée)		160 €
1 journée (hors vendredi et week-end)		160 €
Vin d'honneur, jeux, thé dansant, ...	50 €	80 €
Option local annexe	30 €	30 €
Salle de convivialité (en journée)		
Sans repas	50 €	70 €
Avec repas (sans cuisine)	70 €	100 €

URGENCES ET NUMÉROS UTILES

Urgences (par téléphone portable)	112
Samu	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18

Eau **02 33 72 27 83**
Astreinte téléphonique

vie pratique

Mairie

50750 Sainte-Suzanne-sur-Vire
02 33 56 52 30
mairiestesuzannesur-vire@wanadoo.fr
www.sainte-suzanne-sur-vire.net

Ouverture

Le lundi de 9 h 30 à 12 h 30
Le jeudi de 16 h 00 à 19 h 00

Saint-Lô agglomération

101 rue Alexis de Toqueville - BP 90300
50010 Saint-Lô cedex
02 14 29 00 00
www.saint-lo-agglo.fr

Carte

Vous avez entre 3 et 25 ans, adhérez à la carte kiosk pour obtenir des réductions sur des activités culturelles et sportives et chez de nombreux commerçants. Renseignez-vous au Kiosk, centre culturel de Saint-Lô, 02 14 16 30 10 ou sur www.saint-lo-agglo.fr

Ocitola

Service de transport à la demande du lundi au samedi. Deux points d'arrêt : le bourg et La Hure de Loup

1,05 € le trajet simple (gratuit pour les - de 4 ans)
Réservation au 02 33 05 05 05
Info sur www.saint-lo-agglo.fr

 www.sainte-suzanne-sur-vire.net

 [stesuz1](https://twitter.com/stesuz1)

 [saintesuz](https://www.facebook.com/saintesuz)

Bruits de voisinage

Les tondeuses à gazon et autres outils à moteur peuvent causer une gêne. Des règles de bon voisinage existent pour préserver la tranquillité de la vie à la campagne.

Quand réaliser mes travaux d'extérieur ? (Arrêté préfectoral du 2 août 1990)

en semaine	de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
le samedi	de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
le dimanche	de 10 h 00 à 12 h 00
les jours fériés	de 10 h 00 à 12 h 00

Nos amis les bêtes

La divagation des animaux sur la commune est interdite et répréhensible !



Le brûlage à l'air libre des déchets verts : c'est interdit !

Article 84 du Règlement sanitaire départemental (RSD)

Particuliers, collectivités, entreprises sont concernés.

Déchets visés : tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de parcs et jardins...

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

- Le compostage domestique
- Le broyage et le paillage
- La déchetterie

Attention : en cas de non-respect du RSD, une contravention de 450 € peut être appliquée pour un particulier.

Pour suivre
pas à pas
la vie communale

L'INFORMATION MUNICIPALE

Le bulletin de la commune de Sainte-Suzanne-sur-Vire / Parution semestrielle des informations municipales - Décembre 2018 - n°47 / Directeur de la publication : Antoine Aubry / Commission communication : Frédéric André, David Besnard, Sébastien Giard, Jean-Claude Hérard, Annabelle Lavigne, John Philipot / Conception et impression : Mairie de Sainte-Suzanne-sur-Vire / Tirage : 300 exemplaires.

Vous avez des idées d'articles à faire paraître, envoyez-les à :
mairiestesuzannesur-vire@wanadoo.fr ou déposez-les à la mairie.

Photo : le 11 novembre en coulisse



à la une

1 Jeunes Poilus

vie pratique

2 Infos pratiques
3 Le mot du maire

vie municipale

4 Les échos du conseil

vie communale

6 Enherbement du cimetière
Travaux
Distributeur de pain

7 Patrimoine
Carnet
Repas des anciens

vie des assos

8 Parents d'élèves
Défense du patrimoine
Anciens combattants

9 Comité des fêtes
Football

10 Anper
Goélands
Gym volontaire

11 Club de l'amitié
Ste-Suzanne événements
Société de chasse

Agenda Portrait

12 Camille Lepage
Les événements du prochain semestre !

Le mot du maire

2019 arrive avec trois événements attendus par beaucoup : la numérotation des habitations, la fibre optique et .

Numérotation des rues

Dans les pages centrales de ce journal, vous trouverez une carte des routes de la commune (détachable) avec les dénominations telles qu'elles ont été validées par le conseil municipal, après de nombreuses entrevues avec des habitants et quelques réunions pour des villages. Cette concertation a permis à beaucoup de se rendre acteurs de la décision, même si parfois il a fallu dégager une majorité. C'est bien un service qui est apporté à l'ensemble de la population, en premier lieu pour les interventions de secours. C'est d'autant plus vrai qu'aujourd'hui les secours qui interviennent ne sont pas nécessairement les plus proches : ce sont ceux qui sont disponibles dans l'agglomération. Autre attente : les colis qui arrivent... et qui repartent à Saint-Lô ou ailleurs faute d'avoir trouvé facilement un destinataire. A l'avenir, les livreurs n'auront plus d'excuse ! Et puis plus simplement pour les personnes qui cherchent un habitant. Les GPS seront mis à jour. Dans la pratique, la commune se chargera de l'achat des plaques numérotées des habitations et des poteaux indicateurs de lieu-dits.

Fibre optique

Internet est incontournable aujourd'hui, et le haut débit est indispensable. Le département était pionnier il y a quelques années, aujourd'hui nous sommes 90° au plan national... il est temps que le déploiement arrive. Vous l'avez peut-être vu, depuis le début décembre des entreprises posent les câbles porteurs de la fibre optique. Difficile de donner un calendrier pour le raccordement, nous avons déjà été déçu par le passé. A priori, on peut donner les dates suivantes : fin février/mars : pose des câbles terminée; deuxième trimestre : les entreprises rendent le réseau à Manche Numérique qui procède aux tests et essais, avec correction si nécessaire. À l'automne, Manche Numérique organisera des réunions publiques pour expliquer le raccordement individuel. En espérant que le calendrier sera tenu !

Patrimoine

Lors d'une discussion entre un conseiller et Laurent Jalabert, la question des travaux importants sur l'église a été abordée. Laurent s'est immédiatement proposé de nous aider, aussi sera-t-il présent lors du lancement de la souscription (voir page 11), lors du repas servi le vendredi 25 janvier. Les convives pourront alors échanger avec lui toute la soirée.

2018 s'achève. La précarité existe, parfois pas très loin de nous, ces temps de fêtes ne doivent pas le faire oublier.

Le conseil municipal s'associe à moi pour qu'en famille ou avec des amis, chacun d'entre vous passe de bonne fêtes de fin d'année.

Antoine Aubry



Les conteneurs ne sont pas des décharges !

Le terrain de sport de la Hure de Loup n'est pas une décharge sauvage. De nombreux déchets déposés aux pieds des conteneurs attirent une multitude de nuisibles.

Ces actes d'incivilités sont sanctionnables.

Les encombrants, les végétaux ou les cartons doivent être portés à la déchetterie de Saint-Lô ou Condé-sur-Vire, route de Précorbin (ouvertes du lundi au samedi).



Les échos du conseil

L'intégralité des délibérations du conseil municipal peut être consultée à la mairie ou sur www.sainte-suzanne-sur-vire.net, rubrique "Conseil municipal"
Toutes les décisions sont prises à l'unanimité sauf mention contraire.

Conseil municipal du 27 septembre 2018

Sécurité : approbation du Dicrim

Le Dicrim (Document d'information communal sur les risques majeurs) de la commune est validé et sera mis à la disposition des habitants qui pourront le consulter en mairie.

Approbation du Rapport du Clect du 11 Juin 2018

La mission de la Clect est de procéder à l'évaluation des charges transférées à l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité professionnelle unique consécutivement aux transferts de compétences opérés par les communes à son profit. A ce titre, la Clect doit élaborer un rapport qui présente l'évaluation des charges transférées.

Ce rapport constitue la référence pour déterminer le montant de l'attribution de compensation qui sera versée par l'Agglo aux communes.

Une fois adopté par la Clect, le rapport est soumis aux conseils municipaux qui délibèrent sur le document proposé dans son intégralité sans possibilité d'ajout, de retrait, d'adoption partielle.

La Clect s'est réunie le 11 juin 2018, afin de travailler sur l'évaluation des charges rétrocédées aux communes dans le cadre de la compétence TAP.

Justice : droit d'ester en justice au nom de la commune

M. le Maire indique qu'il a reçu délégation du conseil municipal en date du 26 juin 2014, délibération n°017-2014, et notam-

ment l'article 16 donnant autorisation d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal (dès que le Conseil Municipal aura pris délibération en la matière) ;

M. le Maire indique qu'il a porté plainte suite à des menaces de mort et divers dans le cadre de sa mission et sur le territoire de la commune. Il demande au conseil de se prononcer pour que la commune obtienne également réparation.

Budget annexe lotissement Durdos 2018 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, a voté le budget 2018 qui s'équilibre à 100 000 € en section d'investissement et à 100 000 € en section fonctionnement.

Augmentation de temps de travail de l'adjoint administratif

M. le Maire rappelle qu'il serait souhaitable d'augmenter le temps de travail hebdomadaire de l'adjoint administratif (secrétaire de Mairie) à concurrence de 30 h hebdomadaire à compter du 1^{er} Octobre 2018 et indique qu'il s'agit d'une augmentation du temps de travail inférieur à 10 % du temps actuel.

Le Conseil Municipal décide d'augmenter le temps de travail hebdomadaire de M. Stéphane Lavalley, adjoint administratif principal de 2nd classe en charge du secrétariat de Mairie de 28 h à 30 h hebdomadaire à partir du 1^{er} Octobre 2018.

Remplacement de l'adjoint technique

M. le Maire indique que l'employé communal en charge de l'entretien a eu des arrêts maladie et que l'association Les Goélands a fourni des prestations pour l'entretien des espaces verts en août, septembre et octobre 2018.

Demande de subvention de l'agence de l'eau Seine-Normandie

La commune a demandé des subventions pour l'acquisition de matériels et de semences pour enherber le cimetière.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire indique qu'il a pris un arrêté pour la protection des enfants et les obliger à porter un gilet réfléchissant.
- Le conseil est invité à la bourse aux jouets le samedi 17 novembre 2018 à la salle des fêtes au profit de l'APE de Baudre – Sainte Suzanne sur Vire.
- M. et Mme Jean-Claude Marie ont réalisé un don lors de leur mariage à la commune. Ils en sont remerciés.
- Les clefs de l'église ont été remises au nouveau curé de la paroisse, Tony Yver.
- Des travaux de curage des fossés vont être étudiés pour l'hiver.
- Saint-Lô Agglo a lancé la modification de la Carte Communale suite à la demande de la commune.
- Saint-Lô Agglo va créer un conseil de développement.

Conseil municipal du 25 octobre 2018

Dénomination des rues de la commune

En application de l'article L2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au conseil municipal de choisir le nom à donner aux rues et aux places publiques. Le numérotation des habitations constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire.

Il convient, pour faciliter le repérage, l'accès des services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation.

Le Conseil Municipal décide la création des libellés des voies (voir en page centrale de ce bulletin)

Travaux église et souscription nationale

M. le Maire indique qu'il a reçu les services de Monsieur l'architecte des Bâtiments de France. La rencontre a été fort utile pour la mise en œuvre de travaux à réaliser dans

les prochaines années. D'autre part, M. John Philipot a reçu le délégué de la Fondation du Patrimoine pour l'éventuelle mise en place d'une souscription nationale pour aider à la rénovation de l'édifice classé. Le conseil prend acte de ces informations et il sera effectué plusieurs devis et études pour connaître l'effort financier à produire.

Plan communal de sauvegarde

M. le Maire indique que le PCS – Plan Communal de Sauvegarde Communal est avancé et il donne la parole à John Philipot. Ce dernier évoque une prochaine réunion à la préfecture et attend la tenue de cette réunion pour finaliser le projet avec la commission sécurité de la commune.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire indique qu'il va faire la réception des travaux aux écoles.

Monsieur Sébastien Léveillé soulève les problèmes occasionnés par les corbeaux aux abords du lotissement.

Le Plan communal de sauvegarde (PCS) est un outil de prise en charge des citoyens sinistrés en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif la protection de la population. Il prévoit la prévention, l'organisation pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population.

Vous habitez Sainte-Suzanne depuis 2014 ou vous n'avez pas encore rempli ce document, nous vous remercions d'avoir l'amabilité de remplir ce questionnaire et de le déposer en Mairie.

Le document est un questionnaire intitulé "Suzanne Vire Plan communal de sauvegarde - Questionnaire". Il est divisé en plusieurs sections : "1.1.1. Description de votre foyer" avec des champs pour le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'âge des occupants, etc. ; "2. BÉNÉFICIAIRES DES VOS ÉQUIPEMENTS DIVERSES" avec des cases à cocher pour indiquer la présence de personnes âgées, handicapées, etc. ; et "3. ÉQUIPEMENTS DIVERSES" avec des cases à cocher pour indiquer la présence de piscines, de piscines chauffées, de piscines couvertes, etc.

Conseil municipal du 29 novembre 2018

Dénomination des rues de la commune

Par délibération n°31/2018 en date du 25 octobre 2018, le conseil municipal a procédé à la nomination des rues de la commune. Il conviendrait de modifier la dénomination « rue des Près de Vire » par « Route des Près de Vire ».

Budget annexe – Lotissement de Durdos

La commune a contracté un emprunt de 100 000 € pour le lotissement de Durdos. L'emprunt a été encaissé au budget principal de la commune et les remboursements s'effectuent déjà sur ce budget. Il serait nécessaire que le budget annexe constate cet emprunt et qu'un transfert de la somme

de 100 000 € entre le budget principal et le budget annexe soit formalisé.

Vente de terrains à bâtir

Six lots à bâtir seront bientôt disponibles. Le conseil arrête le prix des parcelles de la façon suivante :

4B, route du Reculé (lot A : 706 m ²)	33 000 €
6, route du Reculé (lot B : 555 m ²)	32 000 €
8, route du Reculé (lot C : 504 m ²)	30 000 €
2, Chemin du Roquet (lot D : 522 m ²)	30 000 €
4, Chemin du Roquet (lot E : 821 m ²)	38 000 €

6, Chemin du Roquet 30 000 €
(lot F : 494 m²)

Admission en non valeur

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu un relevé d'impayés de petites sommes, des centimes le plus souvent et qu'il serait judicieux d'apurer cette liste d'impayés pour une somme globale de moins de 2 € et d'inscrire la somme de 0,82 € en non-valeur.

QUESTIONS DIVERSES

Jean-Claude Hérard et John Philipot donnent le compte rendu de la réunion en préfecture dans le cadre de l'élaboration des Dicrim et PCS (sécurité).

De l'herbe dans le cimetière : résultats attendus au printemps

Depuis 2014, les terrains communaux sont entretenus sans produits chimiques. Malgré les opérations de désherbage manuel menées par les conseillers, l'employé municipal et certains habitants (merci à celles et ceux qui ont nettoyé le bourg), les herbes folles dites également indésirables continuent de repousser. Ce verdissement des terrains communaux n'est pas gênant dans un caniveau ou le long d'un mur mais il l'est beaucoup plus dans le cimetière.

L'ensemble des communes qui ne traitent plus sont confrontés à ce problème et deux solutions existent : bitumer les allées comme à Rouxville ou les enherber, opération beaucoup moins coûteuse (et subventionnée par l'agence de l'eau Seine-Normandie) et plus facile à réaliser dans notre cimetière en pente.

C'est pourquoi certaines allées ont été ensemencées en octobre dernier et durant l'hiver un couvert végétal va s'installer sur les cailloux présents. Ce gazon spécial qui ne pousse que très peu ne demande qu'une tonte ou deux par an, il ne nécessite ni engrais ni arrosage. En fonction des résultats obtenus et constatés au printemps, il sera alors décidé d'étendre cet enherbement à d'autres parcelles du cimetière.



Les élus et les professionnels du secteur examinent le sol du cimetière et les possibilités d'implantation



Un exemple de cimetière enherbé



Le maire semant le gazon composé de fétuque et de raygrass.

Travaux sur la commune

Cette année 2018 aura été l'occasion de travaux sur la commune.

En début d'année, les lampadaires ont été remplacés par des lampes LED plus économes.

Des «petits travaux» notamment dans les écoles, un tableau et un vidéo-projecteur ont été remplacés, d'autres sont à prévoir avec un rafraîchissement de la bibliothèque des enfants.

Des plus «gros travaux» avec la mise aux normes accessibilité des écoles : une dalle de béton a été coulée dans le préau pour mettre à niveau les seuils des portes et une rampe d'accès a été mise en place. C'est l'entreprise Mazzeri de Condé qui a procédé aux travaux.

Par ailleurs et beaucoup plus visible, l'entreprise Boutté a posé des enrobés sur les abords des écoles, du côté de l'entrée atelier, et sur la route qui mène du cimetière aux Buts. Cette dernière route était fort abîmée et les riverains apprécient.



Distributeur de pain, c'est fini !

Il était bien utile, rendait service à des clients réguliers comme à des travailleurs noctambules, des personnes sans moyens de locomotion ou des gens soucieux de ne pas faire de kilomètres en trop. Au final, cela arrangeait beaucoup de d'habitants.

Un manque de clients ?

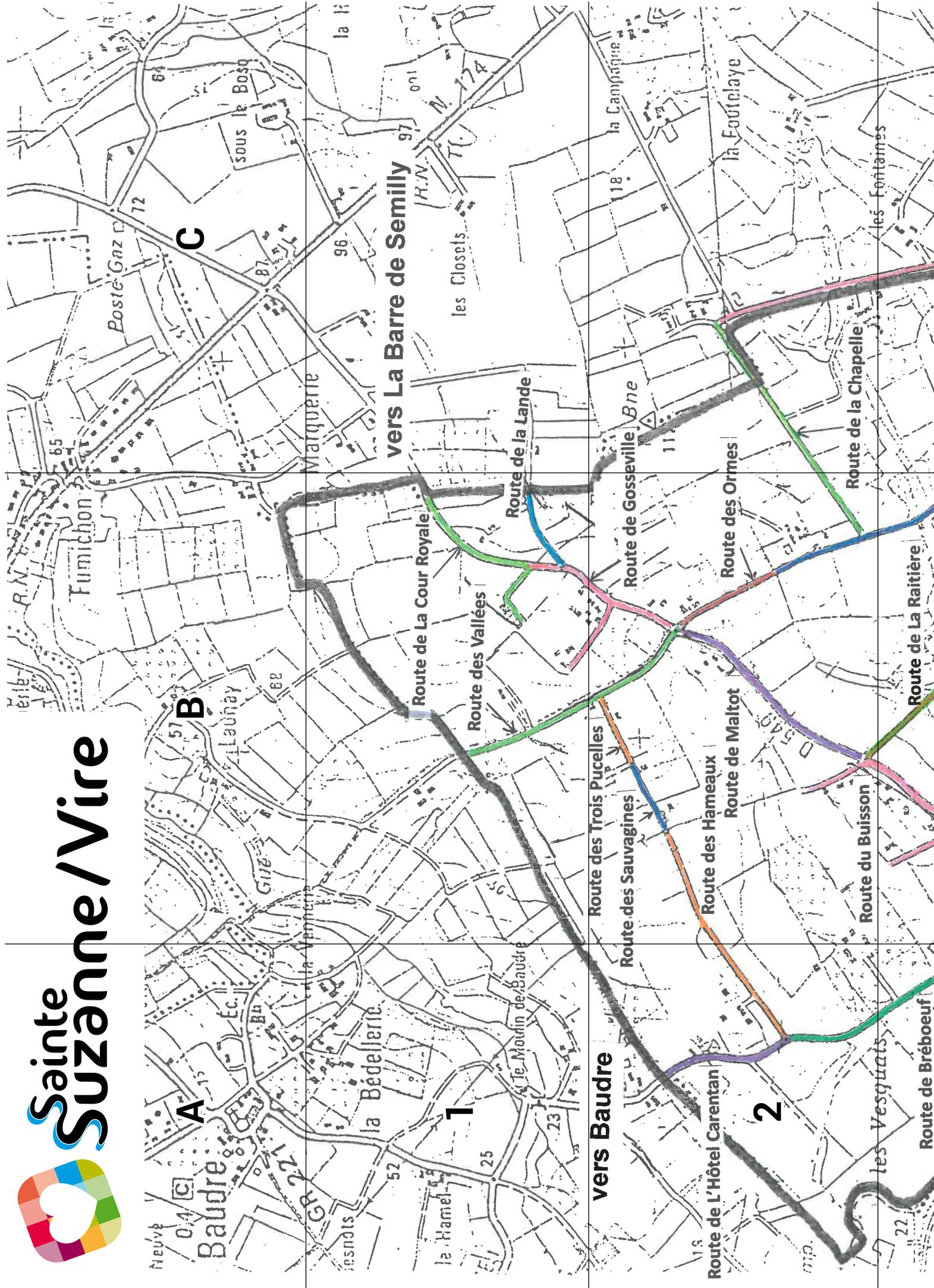
Peut-être un peu, mais surtout, pour le boulanger, une location de l'appareil de 480 euros par mois. Difficile pour lui d'amortir un tel montant, le réalisme économique prime. Même si la commune offrait l'emplacement et l'électricité nécessaire au fonctionnement, cela n'a pas suffi. C'est donc avec beaucoup de regrets qu'on a vu repartir le distributeur, en espérant qu'un jour peut-être, il puisse revenir à Sainte Suzanne.

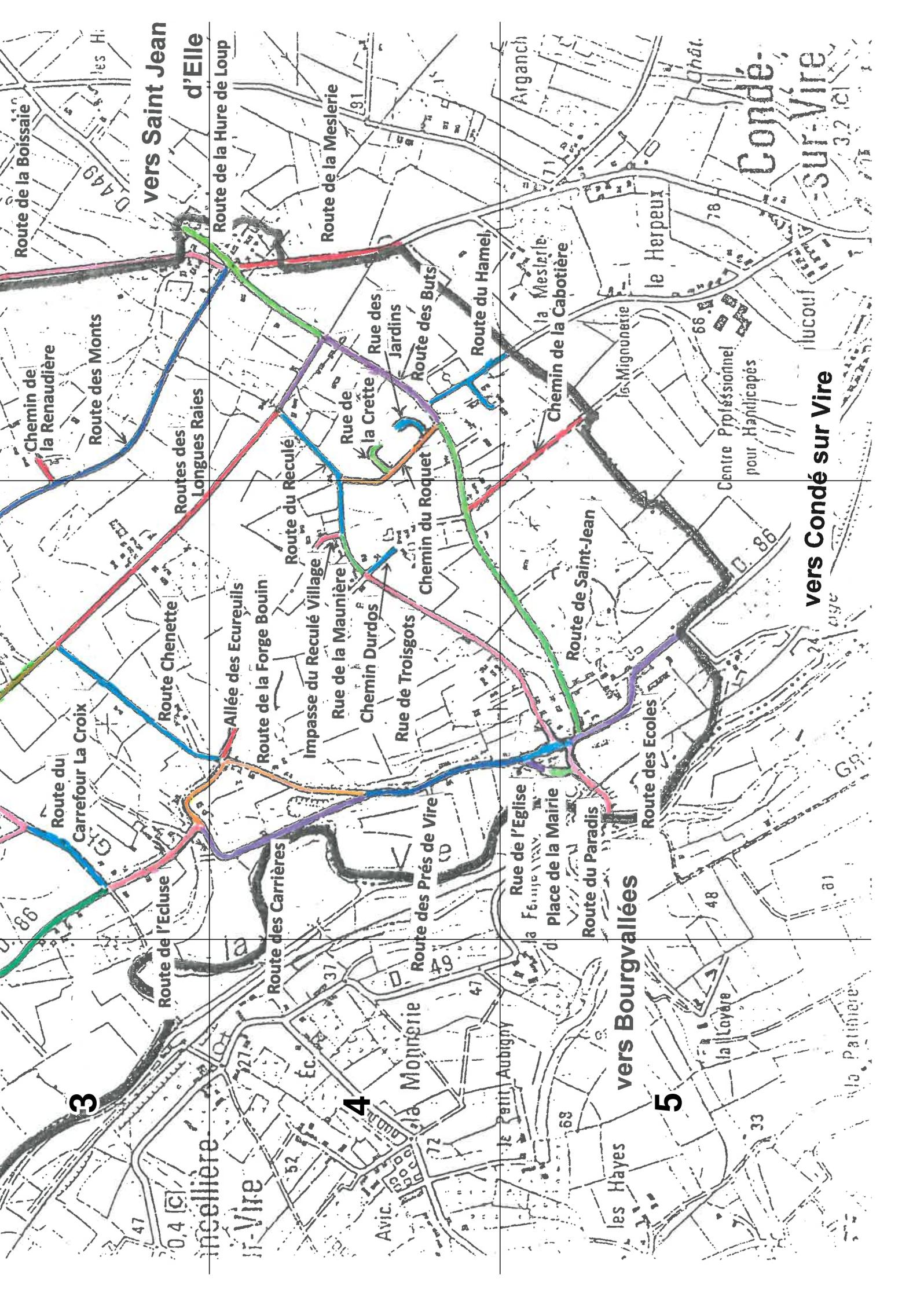


Carte des routes de la commune avec les dénominations



Sainte Suzanne/Vire





Route de la Boissais
Chemin de la Renaudière
Route des Monts
0.449

vers Saint Jean
d'Elle
Route de la Hure de Loup

Route de la Meslerie
Rue des Jardins
Route des Buis
Route du Hamel

Arganch
le Herpeux
Chemin de la Cabotière
la Meslerie
Mignonnerie
Centre Professionnel pour Handicapés
3.2

Condé-sur-Vire
3.2

Route de l'Ecluse
Carrefour La Croix
Route Chenette
Routes des Longues Raies

Route du Reculé
Rue de la Maunière
Chemin Durdos
Rue de Troisgots
Chemin du Roquet

Route de Saint-Jean
Route des Ecoles
Rue de l'Eglise
Place de la Mairie
Route du Paradis

vers Condé sur Vire
Centre Professionnel pour Handicapés
0.86

Route de l'Ecluse
Route des Carrières
Allée des Ecuireuls
Route de la Forge Bouin
Impasse du Reculé Village

Route des Prés de Vire
Rue de Troisgots
Chemin Durdos
Rue de la Maunière
Impasse du Reculé Village

Route de Saint-Jean
Route des Ecoles
Rue de l'Eglise
Place de la Mairie
Route du Paradis

vers Condé sur Vire
Centre Professionnel pour Handicapés
0.86

Route de l'Ecluse
Carrefour La Croix
Route Chenette
Routes des Longues Raies

Route du Reculé
Rue de la Maunière
Chemin Durdos
Rue de Troisgots
Chemin du Roquet

Route de Saint-Jean
Route des Ecoles
Rue de l'Eglise
Place de la Mairie
Route du Paradis

vers Condé sur Vire
Centre Professionnel pour Handicapés
0.86

3

4

5

incellière
ir-Vire
0.4

la Monnerie
le Petit Aubigny
les Hayes
la Loyère
la Patinière

vers Bourgvaillées

vers Condé sur Vire
Centre Professionnel pour Handicapés
0.86

- Rue de l'Église**B5**
- Place de la Mairie**B5**
- Route du Paradis**B5**
- Route des Écoles**B5**
- Route de Saint-Jean**B5**
- Rue de Troisgots**B4**
- Route des Prés de Vire**B4**
- Chemin du Roquet**C4**
- Chemin de la Cabotière**C5**
- Route du Hamel**C4**
- Route des Buts**C4**
- Route du Reulé**B4**
- Impasse du Reulé Village**B4**
- Rue de la Maunière**B4**
- Chemin Durdos**B4**
- Route des Monts**C3**
- Route de la Hure de Loup**C4**
- Route de la Meslerie**C4**
- Route de la Boissiaie**C3**
- Route des Vallées**B1**
- Route des Sauvagines**B2**
- Route des Trois Pucelles**B2**
- Route de Maltot**B2**
- Route du Buisson**B2**
- Route de la Chapelle**C2**
- Route des Ormes**B2**
- Route de Gosseville**B2**
- Route de la Lande**B1**
- Route de La Cour Royale**B1**
- Route de L'Hôtel Carentan**A2**
- Route des Hameaux**B2**
- Route de Bréboeuf**A2**
- Route de l'Écluse.....**B3**
- Route du Carrefour La Croix.....**B3**
- Route des Carrières**B4**
- Route de la Forge Bouin**B4**
- Allée des Écureuils**B4**
- Route Chenette**B3**
- Route de La Raitière**B3**
- Routes des Longues Raies**B3**
- Chemin de la Renaudière**C3**
- Rue de la Crette**C4**
- Rue des Jardins**C4**

Mise en valeur du patrimoine : souscription nationale

Depuis plusieurs semaines, des spécialistes du patrimoine sont accueillis par les élus et viennent inventorier notre église. Le représentant local de la Fondation du Patrimoine, le technicien en chef des Monuments de France et la chargée de mission du patrimoine du Conseil Départemental.

L'expertise montre des travaux importants à réaliser sur la toiture et nous avons décidé également d'ajouter deux travaux peu onéreux par rapport aux sommes nécessaires pour la toiture : la réparation des portes de deux coffres, la création d'une statue en bois de Sainte-Suzanne pour qu'elle retrouve sa place à l'entrée de l'église (la dernière ayant été volée dans les années 1960) et la réfection d'une statue de Sainte-Genève retrouvée au grenier. Le montant global approche les 150 000 euros et la commune a décidé de demander des subventions à l'État qui devrait pouvoir débloquer 50 % du montant des travaux. La commune va engager un programme de 30 000 euros sur cinq années.

Il reste donc 45 000 euros à trouver. C'est pourquoi une souscription nationale sera lancée par la Fondation du Patrimoine. Cela permet aux donateurs de diminuer leur imposition de 66% de la somme versée.

Pour respecter la loi, une association locale doit servir de relais, aussi une association de défense et de sauvegarde du patrimoine architectural a été créée (voir encadré page suivante).



Carnet

1^{er} janvier au 20 décembre 2018

Naissances

Louis Leprevost, le 10 janvier
Timothée Rault, le 13 janvier
Nolhan Beauvais, le 15 février
Léandre Leflambe, le 27 février
Rose Lefilliatre, le 11 octobre
Joseph Lefilliatre, le 11 octobre

Mariage

Françoise Lefèvre et
Jean-Claude Marie
le 1^{er} septembre

Décès

Paul Sabau, le 21 janvier
Jacques Youf, le 21 août
Hubert Coulbrant, le 26 août
Pierre Rodari, le 6 octobre

50 convives au repas des anciens

Dimanche 7 octobre s'est déroulé le traditionnel repas des anciens à la salle des fêtes. Les jeunes de la commune, Noa, Milane et Alice ont assuré le service. Au total, une cinquantaine de convives ont partagé, dans la bonne humeur, ce déjeuner concocté par François de Saint-Jores.



PARENTS D'ÉLÈVES

De nombreuses actions depuis la rentrée



L'Association des parents d'élèves a effectué plusieurs opérations depuis la rentrée scolaire : bourse aux jouets en novembre, vente de chocolats et de sapins de Noël, marché de Noël en décembre. Elle proposera une vente de galettes des rois en janvier, un repas le 30 mars prochain, et la fête de l'école le 22 juin. Le but de l'association est de récupérer des fonds qui aident à financer les projets menés par l'équipe enseignante et en particulier cette année les quatre classes transplantées à Courseulles-sur-Mer en mai prochain. Ainsi, pour l'année scolaire 2018-2019, l'APE aura reversé 8 800 euros à l'école. De nouveaux membres ont rejoint l'équipe et je les en remercie.

Emmanuel Porée, président.

Nouvelle association

Défense et sauvegarde du patrimoine

Depuis quelques mois, une association de défense et de sauvegarde du patrimoine architectural est née dans la commune. Elle poursuit plusieurs objectifs de rénovation du patrimoine et surtout de travaux qui vont devoir être entrepris sur l'église dans quelques années.

Pour respecter la loi de séparation entre l'église et l'État, l'association servira de relais entre les souscripteurs, les mécènes, les généreux donateurs et la commune qui commande les travaux.

Une souscription nationale sera lancée par la Fondation du Patrimoine en janvier et nous marquerons cela par une soirée caritative au profit du patrimoine : **un repas le 25 janvier.**

Au menu : apéritif, terrines et rillettes de la mer, poulet sauce estragon, fromages normands, tarte chocolat/caramel beurre salé, café. Tarif adulte : 15 euros. Tarif enfants : 8 euros. Sur réservation uniquement, places limitées au 06 48 31 31 21.

John Pilipot, président et Jérôme Poiraud, secrétaire.



ANCIENS COMBATTANTS



Roger Saulnier décoré

A l'occasion de la cérémonie patriotique du 5 décembre, Roger Saulnier a été décoré de la médaille de porte drapeaux. Cette distinction honore Roger pour son investissement dans l'association des anciens combattants.

COMITÉ DES FÊTES

Retour sur les manifestations du 2^e semestre 2018

Le 7 juillet, s'est déroulé l'apéro concert avec comme artistes principaux Marie Harouss et la disco mobile. La participation a plutôt été en demi teinte pour ce premier week-end des vacances scolaires avec une journée particulièrement radieuse.

Autre moment fort, l'exposition de peintures et de sculptures « Salon d'Automne » qui s'est déroulée du 7 au 12 novembre dans la salle des fêtes. Près de 300 visiteurs ont eu le loisir de découvrir et d'admirer les œuvres de 29 artistes qui avait répondu présent à notre invitation. Une exposition particulièrement réussie, avec en fil rouge la réalisation de croquis par les artistes pendant toute la durée de l'expo. Merci à tous les visiteurs, en particulier à tous ceux qui nous ont laissé leurs observations et remarques qui constituent un encouragement supplémentaire à poursuivre et aux donateurs pour l'association France Alzheimer. Merci aussi à Jean Paul Mabire qui nous accompagne depuis la création de l'exposition pour ses précieux conseils.

Lors de l'assemblée générale qui a eu lieu le 30 novembre, après une petite rétrospective des différentes manifestations, le bureau a été réélu à l'unanimité. Pas de changement donc avec David Besnard au poste de président, Monique Coligny trésorière,



David Besnard aux côtés des gagnants du prix du public 2018, Annie Lafosse et Yves Villeroy

Dominique Leray, secrétaire et Sébastien Giard, vice président.

Nous accueillons aussi Cécile Marguerite comme nouveau membre de l'association.

Depuis le 8 décembre, n'hésitez pas à braver le froid (éventuel) pour venir voir le bourg de Ste-Suzanne sur Vire, paré de ses lumières de fêtes (de fin d'année). Les illuminations de Noël ont fait leur retour.

Et pour continuer sur le même thème, les membres du comité des fêtes avaient donné rendez vous le dimanche 16 décembre, aux ste-suzannais pour la venue du Père-Noël. Au programme : bonbons et friandises ainsi que chocolat chaud ou vin chaud.

Vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas deux dates pour 2019 :

- le 19 mai, le comité des fêtes tiendra son habituel vide grenier, avec le soleil en plus (en tout cas, nous le souhaitons tous).
- le 29 juin, ce sera le retour de l'apéro concert.

Les membres du comité des fêtes vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'années. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le président, David Besnard au 02 33 06 01 96 ou envoyer un mail : fetes.stesuzanne@gmx.fr

David Besnard, président

FOOTBALL

Des supporters de plus en plus nombreux

L'équipe de Sainte-Suzanne, repart pour une nouvelle saison avec des objectifs bien fixés pour cette nouvelle année.

L'entraînement a repris le 3 août 2018. Sur cette partie de pré-saison les noirs ont eu 4 matchs amicaux. Bilan : 1 défaite, 1 nul, 2 victoires.

En championnat, l'équipe est très bien partie en réalisant un bilan de 8 victoires, 1 défaite et 1 nul. Ce qui la classe 1^{re} du championnat de D4 à la moitié de saison.

En coupe du district Manche, nous atteignons les quarts de finale qui se dérouleront en mars.



Nous sommes toujours à la recherche de joueurs et dirigeants pour continuer cette belle aventure et la faire partager à tout le monde. Nous remercions les supporters qui sont de plus en plus nombreux à venir nous soutenir le dimanche .

Le club organise sa soirée du foot le 26 janvier 2019. Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter Charly Lechevallier au 07 86 06 96 12.

Charly Lechevallier, président

ANPER

L'Anper à la rencontre des habitants

L'association nationale pour la protection des eaux et des rivières, reconnue d'utilité publique, remercie les habitants venus à sa rencontre lors des expositions organisées en 2018. L'Anper les remercie d'avoir pris l'engagement de se passer ou de fortement limiter leur consommation en produits phytosanitaires (pesticides) dans leurs jardins.

La législation entre en vigueur dans quelques jours. Au premier janvier, il sera interdit pour les particuliers de détenir, d'acheter ou d'utiliser des produits phytosanitaires pour entretenir leurs terrains privés. Cette loi est déjà appliquée depuis 2014 sur les terrains municipaux.

L'Anper sera présente lors de la fête du Printemps et de la bourse aux plantes en avril prochain.

Meilleurs vœux à toutes et à tous.

John Philipot, représentant régional.



Atelier pêche avec l'APPMA de Saint-Lô

LES GOÉLANDS

Des ateliers participatifs



Guillaume détaille les animaux et les végétaux présents autour de la Vire lors d'une journée d'information sur l'eau suivie par une dizaine de familles.

L'association les Goélands poursuit depuis septembre ses activités auprès des enfants certains mercredis après-midi sur la biodiversité. Guillaume, notre apprenti en BTS gestion et protection de la nature poursuit l'inventaire faunistique et floristique de la commune et développe des opérations de sciences participatives à laquelle chaque habitant peut participer. Nous relevons toutes les informations sur les animaux et les végétaux et nous avons besoin de vous. Les observations que vous faites dans vos propriétés sont intéressantes et vous pouvez nous les indiquer par mail à associationgoelands@yahoo.fr (présence de nids d'hirondelles, de hérissons, de chauve-souris,...). Toutes ces informations aident les scientifiques

qui ainsi annoncent la disparition des hérissons en France d'ici à 2022, par exemple. La biodiversité est malmenée et nous pouvons tous participer à améliorer les choses : mettons en place un hôtel à insectes, stoppons l'utilisation de pesticides, et laissons un petit endroit dans chaque terrain en jachère, même un ou deux mètres carrés. Lors de la fête du printemps en avril prochain, nous distribuerons du compost, des graines de jachère fleurie, et surtout des conseils pour fabriquer soi-même ces dispositifs plutôt que d'acheter très cher des produits inutiles.

Tous les bénévoles vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année.

John Philipot, président.

GYM VOLONTAIRE

25 licenciés à la rentrée 2018

La reprise des cours a eu lieu le 6 septembre 2018 avec Catherine Capelle, animatrice. Cette année, l'association compte 25 licenciés, et enregistre 3 nouveaux adhérents. La cotisation annuelle est de 68 €.

Le dimanche 18 novembre a eu lieu une randonnée à Gouville.

L'assemblée générale s'est tenue le jeudi 13 décembre 2018 en présence d'Annie Regnault, présidente du Codep, d'Antoine Aubry, maire, de Sébastien Giard, conseiller municipal et des membres de l'association. Un verre de l'amitié offert par l'association a clôturé la réunion.

Les animations prévues en 2019 :

- Le 20 janvier : Randonnée et galette des rois.
- Le 31 mars : Randonnée dans la Baie des Veys, suivie du goûter offert par l'association.
- Le 26 mai : Sortie annuelle dans la région de Barneville-Carteret.
- Le 6 juin : Buffet dînatoire de fin de saison.

Cécile Hébert-Faudet, secrétaire



Un peu plus d'adhérents au club cette année



Après les vacances d'été les habitués des 1^{ers} et 3^{es} jeudis de chaque mois se sont retrouvés dans la bonne humeur pour les randonnées préparées par Gilbert et Roger ou pour les parties de belote dans la salle Lebedel.

En novembre le club a organisé un concours de belote avec plus de 50 équipes inscrites.

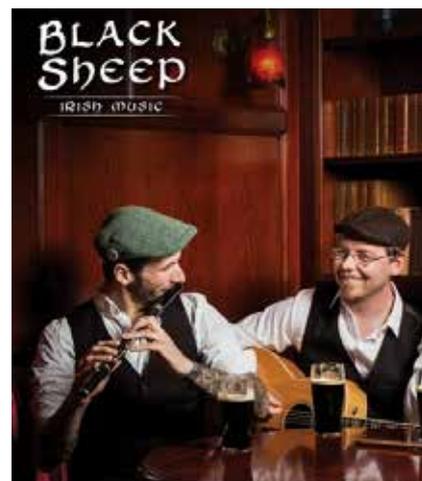
Le 13 décembre près de 80 convives ont partagé la bûche de Noël.

Prochaines manifestations :

- Le 31 janvier : l'Assemblée générale à la salle des fêtes qui sera suivie d'un repas.
- Le 3 février : repas dansant animé par Karol Klatka. Tarif 16 € (pour les réservations s'adresser aux membres du bureau).
- Le 8 février : concours de belote
- Le 16 mai journée de la forme
- Le 6 juin journée détente.

Les membres du bureau vous souhaitent d'agréables fêtes de fin d'année.

Alain Faudet, secrétaire



L'association Sainte-Suzanne Événements créée il y a un an a organisé cette année la soirée St-Patrick (160 participants), le concert de Charly Saussaye à l'église (60 participants) et le concert de Ben Jack'son (180 places vendues).

Elle organisera deux événements sur les six premiers mois de 2019 :

- la soirée Saint-Patrick le samedi 16 mars à partir de 20 h avec fish and chips et le groupe de musique irlandaise **BLACK SHEEP IRISH MUSIC**.
- le concert du groupe **LAUTR'HEC** le dimanche 26 mai à 15 h à l'église.

Marie André, Présidente

La population de lièvres se porte bien

La société de chasse de Condé-sur-Vire et Ste-Suzanne-sur-Vire compte cette année 82 sociétaires et tient tout particulièrement à remercier les agriculteurs et propriétaires de terrains qui nous permettent de pratiquer la chasse, la destruction de nuisible, le repeuplement et la gestion du gibier sur l'ensemble du territoire dont ils nous cèdent leurs droits de chasse. Notre priorité étant d'entretenir un climat de confiance et un bon relationnel entre le monde de la chasse et les agriculteurs.

Notre population de lièvres se porte bien encore cette année avec un effectif très encourageant sur l'ensemble des communes de Condé-sur-Vire et Sainte-Suzanne-sur-Vire. Le prélèvement a été très satisfaisant pour les deux dimanches de chasse autorisés. Rappel : 2 jours de chasse et un seul

lièvre par chasseur.

Concernant le gibier de repeuplement, la société de chasse de Condé-sur-Vire et Sainte-Suzanne-sur-Vire a adhéré au plan de chasse faisans en partenariat avec la Fédération départementale des chasseurs de la Manche pour la saison 2018-2019.

Le tir de la poule faisane est par conséquent interdit sur l'ensemble de ces deux communes pour une période de 3 ans renouvelable. 600 faisandeaux ont été implantés sur les terrains de la Société au cours de l'été. Rappel : seul le tir du coq faisane est autorisé.

Perdreux gris et rouges ainsi que des coqs faisans ont été remis sur le territoire afin d'assurer ce repeuplement.

Nous veillons particulièrement à la régulation des nuisibles. Cette régulation est es-

sentielle pour le maintien de notre population de gibier (lièvres, faisans, perdrix etc...) et pour la veille sanitaire (leptospirose etc...)

Nous avons obtenu également 10 bracelets chevreuils pour la saison 2018/2019 et avons convenu de renouveler notre opération « terrines » qui seront offertes à nos différents propriétaires (pour info, nous recensons plus de 100 propriétaires ou indivisions sur l'ensemble de nos baux de chasse).

Côté festivités, nous organisons cette année :

- Un Super loto le 16 mars 2019 avec animation Jean Claude et Dominique
- et notre Ball trap le 18 et 19 mai 2019 chez René Mesnildrey.

Christophe Pillon, président



Camille Lepage, écrit ses livres à l'ombre près de l'église

Camille Lepage vient de sortir son premier livre à 23 ans, « Le mystère de Corson Hall » aux éditions Edilivres, disponible sur Amazon. Elle est souvent venue chercher l'inspiration dans le parc autour de notre église.

Camille, qu'est-ce qui t'inspire à Sainte-Suzanne-sur-Vire ?

J'adore l'environnement du petit bourg, l'église dans son parc de verdure, les bords de Vire, le vieux pont, mais aussi le Torii et son potager. L'ensemble crée une atmosphère particulière, que j'apprécie surtout l'été dernier par ces belles journées ensoleillées sous l'ombre du saule pleureur.

Tu as toujours aimé écrire et lire aussi ?

Toute ma famille lit beaucoup, ma mère et mes frères aussi. Je vais souvent à la médiathèque de Condé et j'écris depuis le lycée. Il m'a fallu deux ans pour écrire ce livre. J'aime aussi beaucoup le principe de votre boîte à livres. Lors de mes promenades comme ici j'emène avec moi mes petits carnets dans lesquels je note tout ce qui me passe par la tête.

Tu as d'autres projets d'écritures ?

La suite de ce premier livre est en cours, ainsi qu'une autre histoire mais en ce moment je me concentre pour écrire un court ouvrage pour une petite fille de huit ans, malade, qui doit être scolarisée à domicile. Vous n'avez donc pas fini de me voir ici avec mes carnets.

ÉVÈNEMENT

Voeux du maire

6 janvier
15 h
Salle de convivialité

CONSEIL MUNICIPAL

ANIMATION

Repas du patrimoine

25 janvier
Salle des fêtes

ADSPASSV

ANIMATION

Soirée irlandaise

16 mars
Salle des fêtes

STE-SUZANNE ÉVÈNEMENTS

ÉVÈNEMENT

Repas de l'APE

30 mars
Salle des fêtes
Baudre

PARENTS D'ÉLÈVES

ANIMATION

Fête du printemps

bourse aux plantes

6 avril
École

LES GOÉLANDS

ANIMATION

Tournoi de foot

1^{er} mai
La Hure de Loup
Restauration et buvette

ESPOIR STE SUZANNAIS

CÉRÉMONIE

Cérémonie 8 mai

11h30
Monument au morts

ANCIENS COMBATTANTS

ANIMATION

Vide grenier

19 mai
Terrain de l'école
Restauration et buvette

COMITÉ DES FÊTES

ANIMATION

Concert Lautre' Hec

26 mai
Église
15h

STE-SUZANNE ÉVÈNEMENTS

ÉVÈNEMENT

Bréboeuf repas paroissial

9 juin

ÉVÈNEMENT

Fête de l'école

22 juin
École

PARENTS D'ÉLÈVES

ANIMATION

Apéro concert

29 juin
Place de la mairie
Restauration et buvette

COMITÉ DES FÊTES